



Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #452, SOIT LE RÈGLEMENT #517 CONCERNANT LES LIMITES DES AIRES D'AFFECTION C ET R1

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 novembre 2020, le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 517 modifiant le plan d'urbanisme n° 452 concernant les limites des aires d'affectation C et R1 ».

Ce présent projet de règlement n°517 aura pour objet de modifier les limites des aires d'affectation afin que l'aire d'affectation C soit agrandie à même une partie de l'aire d'affectation R1 de la rue Guay. Par cet ajustement, le lot 6 077 372 fera dorénavant partie de l'aire d'affectation C.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une « **consultation publique écrite** » afin de permettre à toute personne de transmettre ses commentaires par écrits, soit par courriel (info@ham-nord.ca) ou par courrier et ce, **durant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 18 novembre 2020.**

Cette « consultation publique écrite » permettra au conseil municipal de recevoir les commentaires et questions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité www.ham-nord.ca ou vous pouvez également en demander une version électronique en adressant votre demande par courriel au info@ham-nord.ca.

DONNÉ À HAM-NORD, ce 3^e jour de novembre 2020.

**Mathieu Couture, Directeur général
et secrétaire-trésorier**